

## **PLAN DE PRÉSENTATION**



1. Contexte général

2. État de la situation

3. Mesures proposées



# 1. Contexte général

## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL



### Planification | PPU du Plateau - centre de Sainte-Foy (2012)

#### Vision secteur des ponts

• Créer une réelle entrée de ville

#### Objectifs spécifiques

- Consolider le développement, renforcer la mixité et valoriser la vocation récréotouristique
- Désenclaver et améliorer
   l'accès (mobilité durable incluse)
- Valoriser et souligner le rôle d'entrée de ville (paysage urbain)
- Concilier requalification du secteur et projets du MTMD





tat actuel

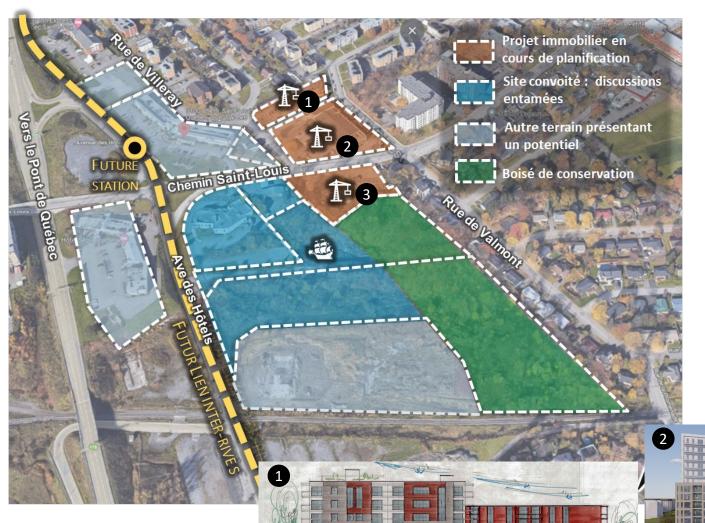


Simulation - Intersection future

## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL



#### Un secteur en évolution



52 logements, 4 étages

#### **Potentiels:**

- Localisation stratégique
- Vastes superficies à redévelopper
- Cadre normatif offrant un fort potentiel de développement
- Présence d'un boisé

#### Défis:

350 logements, 7 commerces, 13 étages

Congestion routière et forte motorisation

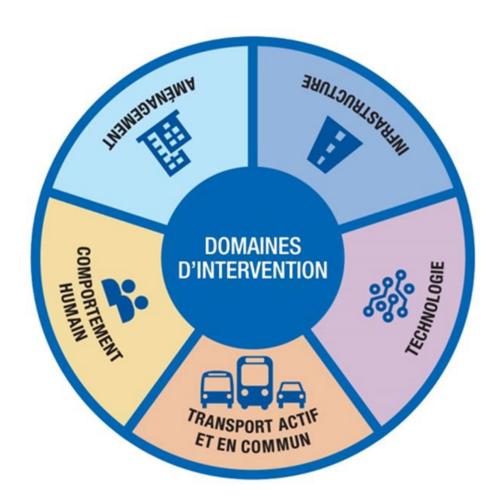


## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL



#### Les domaines d'intervention

- L'amélioration des conditions de la mobilité repose sur cinq domaines d'intervention
- La démarche en cours vise à considérer
   l'ensemble des domaines afin d'apporter une solution durable pour le secteur
- Ce sont les actions sur l'offre de transport alternatif et les comportements humains qui auront le plus d'effet pour limiter l'augmentation de véhicules





# 2. État de la situation



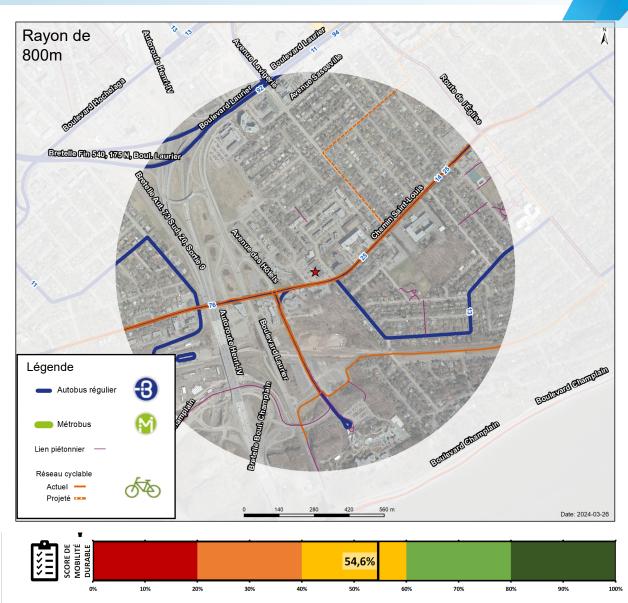
#### **Objectifs poursuivis**

- Faire état des constats de la Ville concernant la mobilité et les aménagements urbains
- Confirmer que la Ville a bien ciblé les enjeux de mobilité des citoyens du secteur
- Cibler les axes d'interventions qui offrent le meilleur potentiel d'amélioration pour le secteur, tant du point de vue de la mobilité que de l'aménagement urbain



#### Habitudes de déplacement actuelles

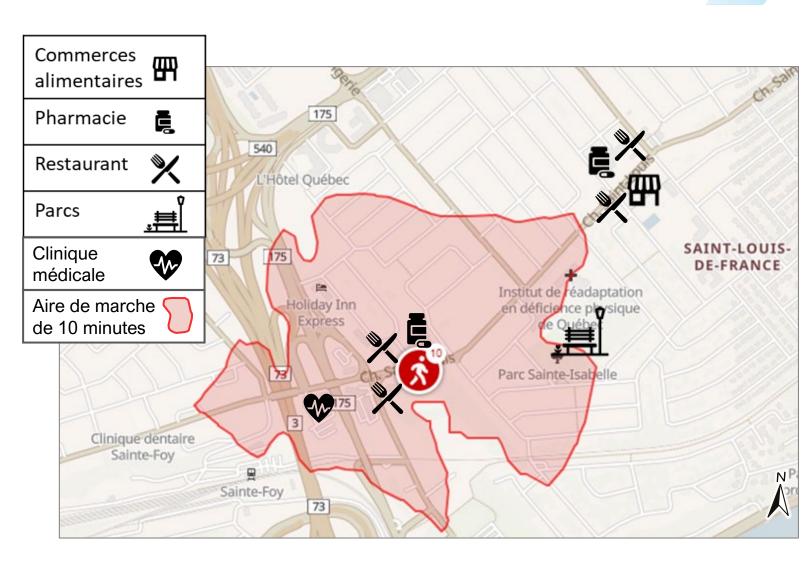
- Depuis le secteur, 82 % des déplacements\* se font en automobile, malgré la proximité de plusieurs générateurs de déplacements
- 38 % des déplacements sont de moins de 2 km, ce qui démontre un potentiel de transfert modal intéressant
- Le score de mobilité du secteur est moyen (54,6 %) ce qui signifie que l'offre pour différents modes peut être grandement amélioré
- Les déplacements, tous modes, se concentrent dans l'axe Laurier - des Hôtels





#### **Commerces et services**

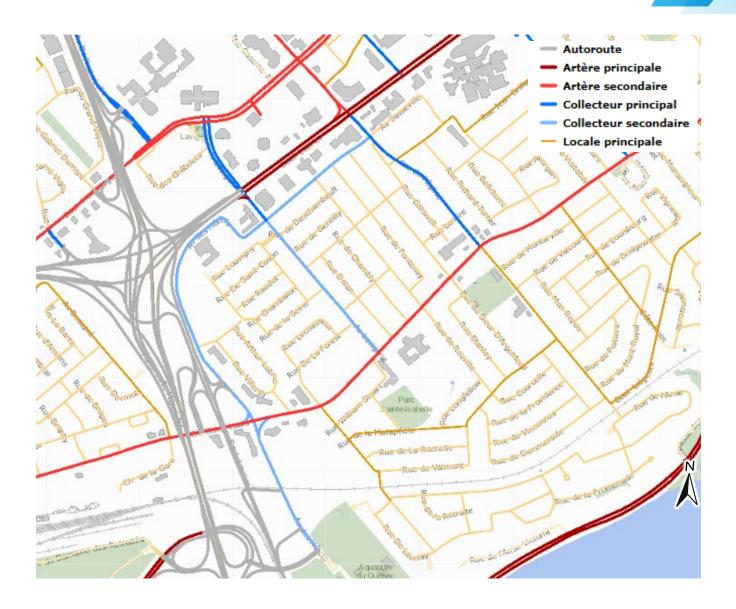
- Faible mixité
- Peu de commerces et de services courants accessibles à pied dans le secteur à moins de 10 minutes de marche
  - Hôtellerie prédominante
  - Quelques restaurants, une station-service, une pharmacie
- Les résidants du secteur doivent se déplacer à plus grande distance pour répondre à leurs besoins courants





#### **Trame de rues**

- Concentration des déplacements sur les axes du chemin Saint-Louis et l'avenue Lavigerie
- Absence d'axe locaux entre le secteur et l'avenue des Hôtels
- Le réseau routier actuellement très sollicité
- Capacité limitée du chemin Saint-Louis et du carrefour Des Hôtels





#### Déplacement à pied

- Réseau de trottoirs discontinu et incomplet
- Trottoirs trop étroits et non protégés : faible sentiment de sécurité
- Canopée faible ne contribuant pas au confort des piétons
- Topographie marquée au sud du chemin Saint-Louis
- Indice de marchabilité très faible (INRS)
  - Seulement 8 % des déplacements à la marche







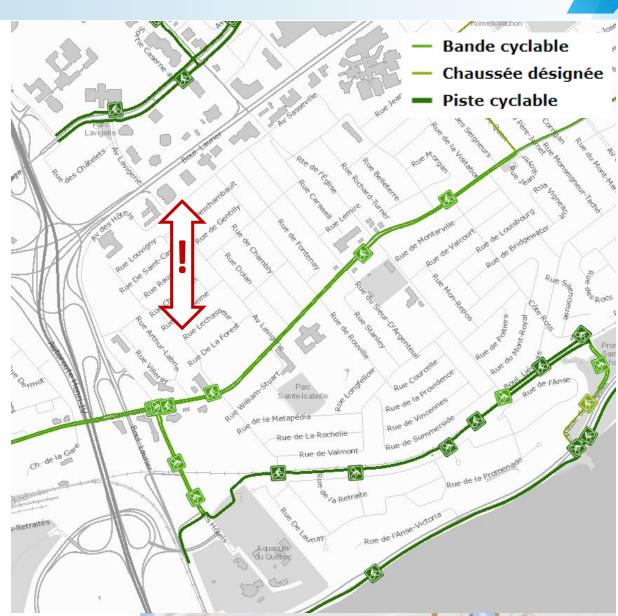


### Réseau cyclable

- Aucun lien nord-sud pour l'instant : réseau non bouclé
- Malgré la proximité de plusieurs générateurs de déplacement, environ moins de 1 % à vélo \*
- Bandes cyclables du chemin Saint-Louis étroites et peu sécuritaires



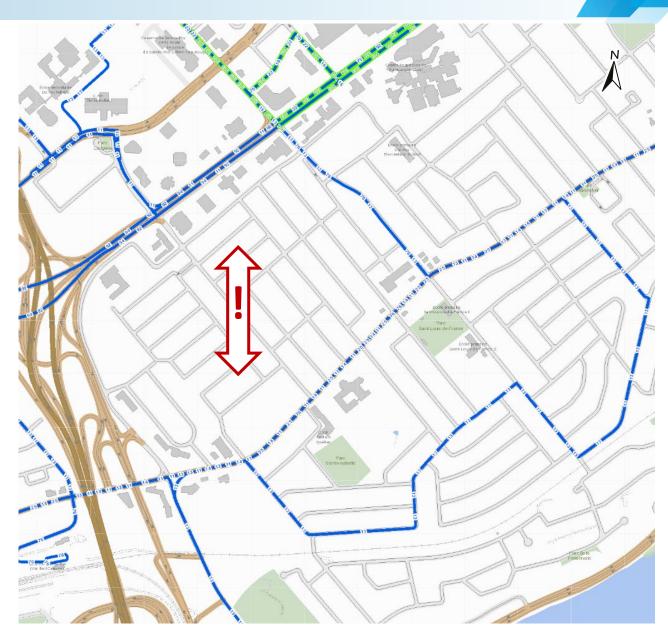
<sup>\*</sup> Enquête origine-destination de 2017





#### Transport en commun – peu utilisé

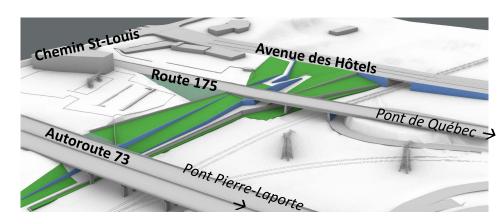
- Moins de 6 % des déplacements du secteur effectués en transport en commun
- Secteur desservi par des parcours dont
   l'intervalle de service est variable (10 à 60 min)
- Trois parcours mènent au pôle Sainte-Foy et à l'Université Laval
  - Intervalle de service vers le pôle aux 30 min.
     ou à l'heure → Parcours no. 13, 76 et 400
  - Axe est-ouest seulement → Parcours no. 11, 25 et 925
- Plusieurs parcours de la STLévis mais non accessibles aux citoyens de Québec

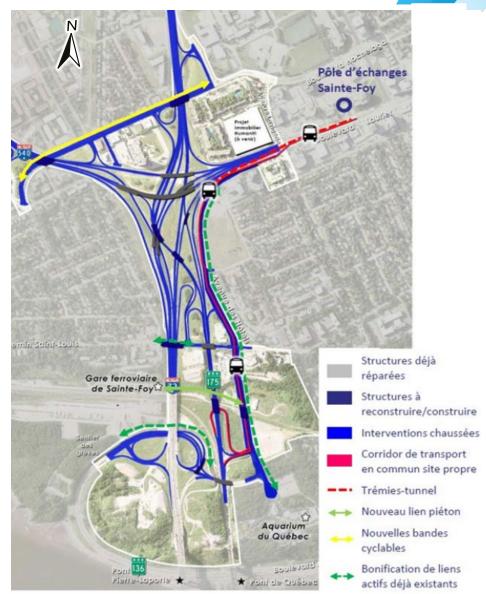




# Projet d'interconnexion Québec-Lévis du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

- Reconstruction des infrastructures, révision de la géométrie routière, aménagements dédiés au transport en commun et aux modes actifs
- Concertation avec la Ville : avenue des Hôtels
  - Signature architecturale (traitement paysager, mobilier, revêtement de surface, verdissement et choix de végétaux)
  - Confort et sécurité des piétons et cyclistes(séparation des modes)
  - Relation avec les propriétés riveraines (talus progressifs)
- Modifications aux voies d'accès à l'autoroute accentuant la pression au carrefour Saint-Louis / des Hôtels.



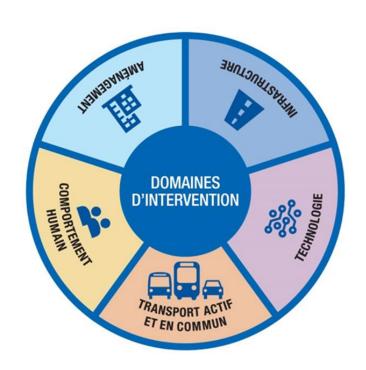




# 3. Mesures proposées



- Mettre en place une stratégie globale d'aménagement et de mobilité
  - Repenser l'aménagement de certaines voies de façon à leur redonner un caractère résolument urbain
  - Combler les lacunes relevées
  - Améliorer les conditions de tous les modes de déplacement
  - Améliorer le milieu de vie et faire évoluer l'aménagement urbain en cohérence avec certains sites qui se redéveloppent





### Plan synthèse des interventions

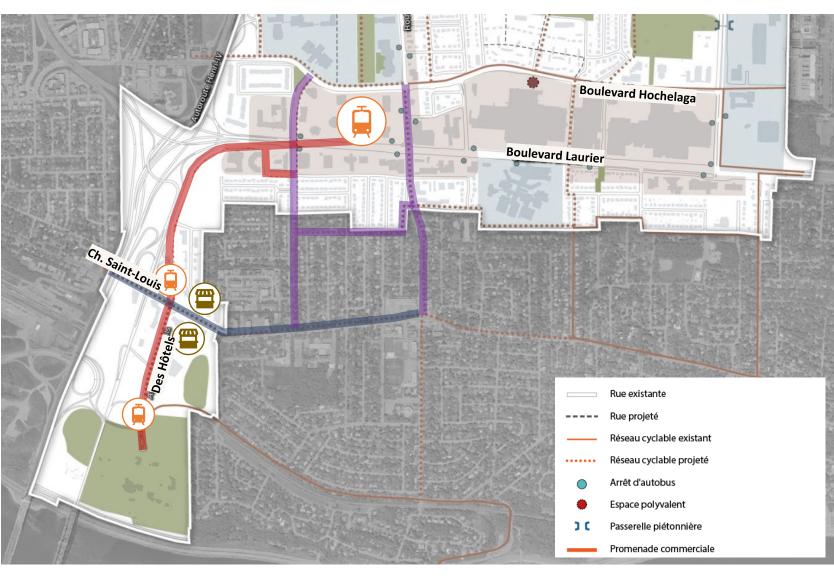
A. Embellir l'entrée à la ville et améliorer les conditions pour tous les modes dans l'axe des Hôtels (projet MTMD)

B. Réaménager globalement le chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et la rue De La Forest

C. Améliorer la desserte en transport en commun

D. Réaliser les axes piétonniers et cyclables prioritaires planifiés (PPU et VMA)

E. Ajouter des services de proximité dans le secteur





#### A. Embellir l'entrée de ville et améliorer les conditions pour tous les modes (projet MTMD)

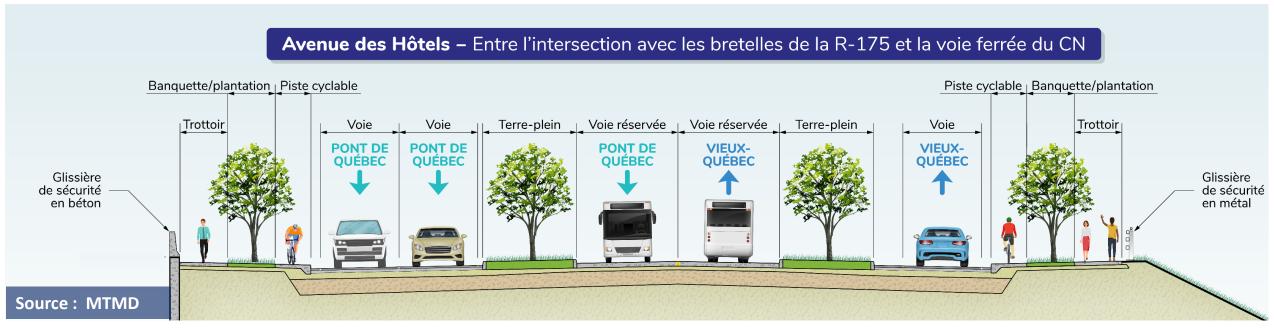
- Nouvelle signature architecturale de l'avenue des Hôtels : mobilier urbain distinctif et revêtement de surface (pavés ponctuels)
- Plantations variées (arbres, arbustes et vivaces)
  - Canopée accrue : 340 nouveaux arbres
  - Réduction des îlots de chaleur
  - Paysage urbain bonifié
  - Source: MTMD

- Nouvelle voie dédiée au transport en commun en site propre central (STLévis)
- Trottoirs élargis, protégés par des banquettes de plantation : confort et sécurité des piétons
- Pistes cyclables surélevées dans chaque direction
- Flexibilité des aménagements à la limite des propriétés riveraines : talus





#### A. Embellir l'entrée de ville et améliorer les conditions pour tous les modes (projet MTMD)



https://www.quebec.ca/transports/projets-routiers/capitale-nationale/echangeurs-nord-ponts-pierre-laporte-quebec-reconstruction-amenagement



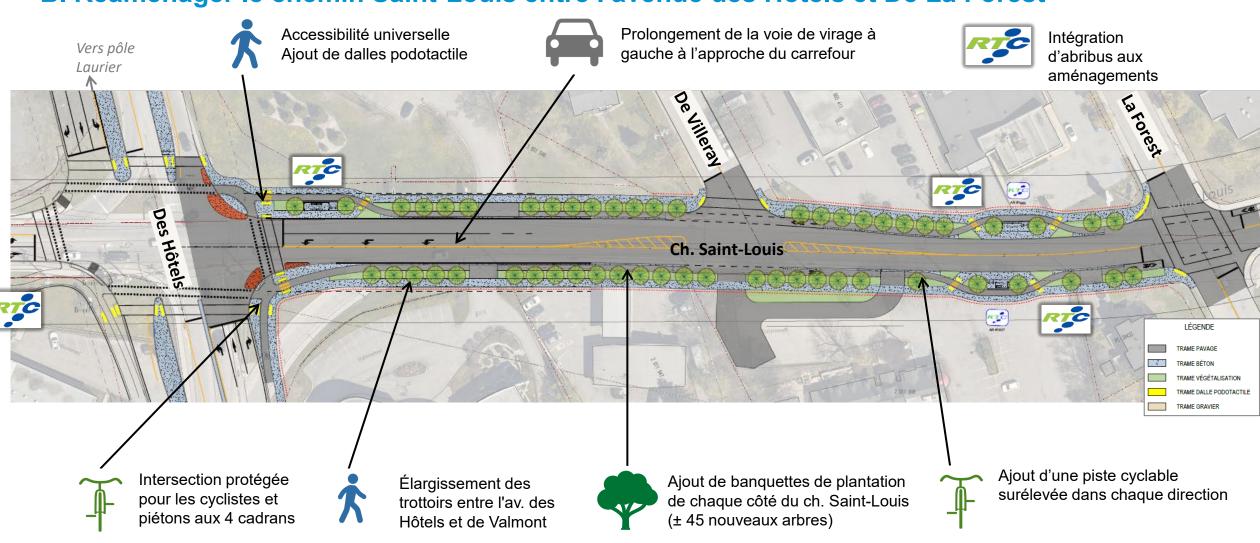
## B. Réaménager le chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et De La Forest

- Repenser globalement l'aménagement du chemin Saint-Louis
  - Accompagner le développement immobilier d'aménagements conséquents
  - Améliorer la qualité du milieu de vie
- Assurer un meilleur partage de l'emprise entre les modes de déplacement, accorder à la mobilité active sa juste place
  - Bonification des aménagements du domaine public
  - Expérience, sécurité et confort accrus pour piétons et cyclistes
  - Ajout de plantations publiques (± 45 nouveaux arbres et autres végétaux)
- Optimiser la chaussée pour une meilleure capacité
  - Prolongement de baie de virage
  - Optimisation des intersections





#### B. Réaménager le chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et De La Forest

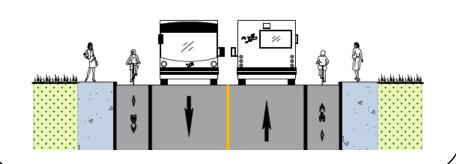




#### B. Réaménager le chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et De La Forest

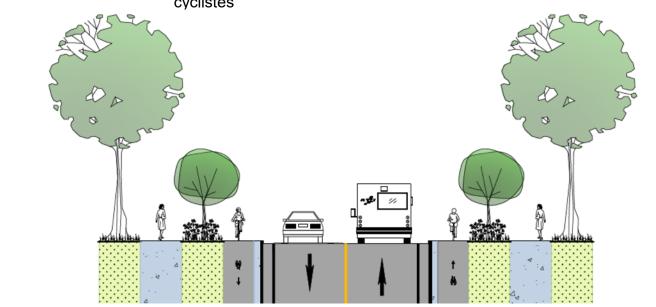
## Chemin Saint-Louis Situation actuelle

- · Circulation à capacité
- Faible sentiment de sécurité pour les piétons et les cyclistes



# Chemin Saint-Louis Situation projetée

- · Chaussée optimisée pour une meilleur capacité
- Meilleur partage de l'emprise entre les modes de déplacement
  - ✓ Bonification des aménagements du domaine public
  - ✓ Expérience, sécurité et confort accrus pour piétons et cyclistes

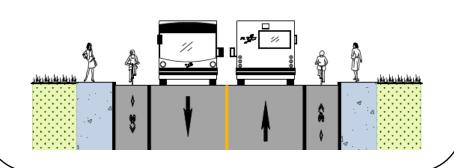


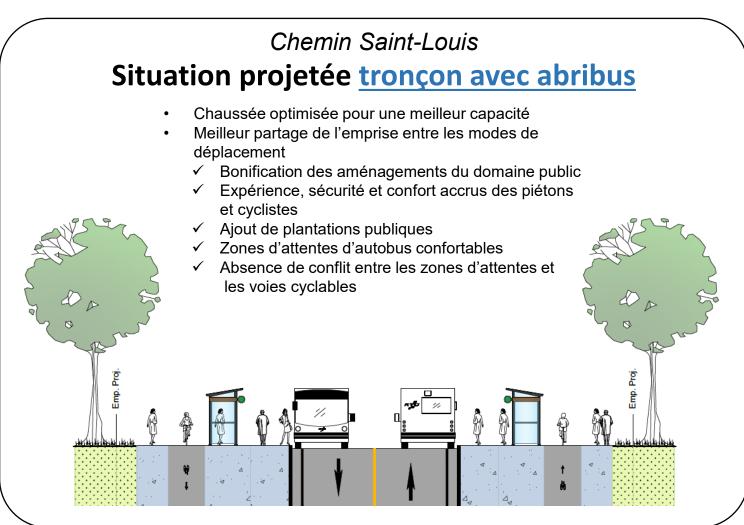


#### B. Réaménager le chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et De La Forest

## Chemin Saint-Louis Situation actuelle

- Circulation à capacité
- Faible sentiment de sécurité pour les piétons et les cyclistes







#### C. Améliorer la desserte en transport en commun

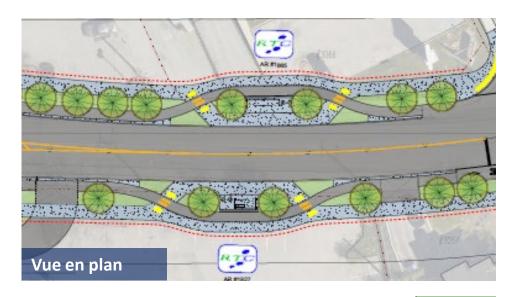
- Les projets de développement aux environs du carrefour Saint-Louis/des Hôtels sont susceptibles de voir le nombre d'utilisateurs multipliés par 5
- Réseau futur en cours de révision au RTC
  - Bonification du réseau bus en lien avec le développement du secteur
  - Réseau structurant en cours de planification (revue en cours par CDPQ-Infra)
- Mise en place du lien interrives Québec/Lévis (MTMD)
  - Création d'un lien rapide et exclusif vers un futur pôle d'échanges sur Laurier
  - Utilisé par les autobus du RTC et de la STLévis



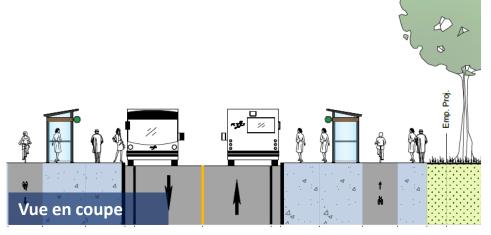


#### C. Améliorer la desserte en transport en commun

Implantation type d'un abribus sur le chemin Saint-Louis



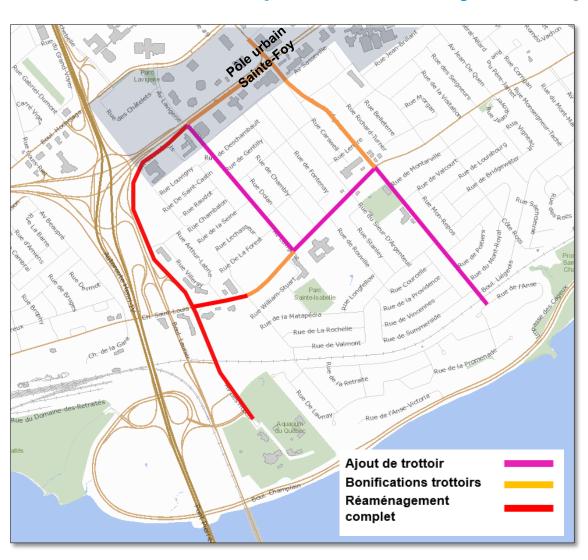








#### D. Réaliser les axes piétonniers et cyclables prioritaires (PPU et VMA)



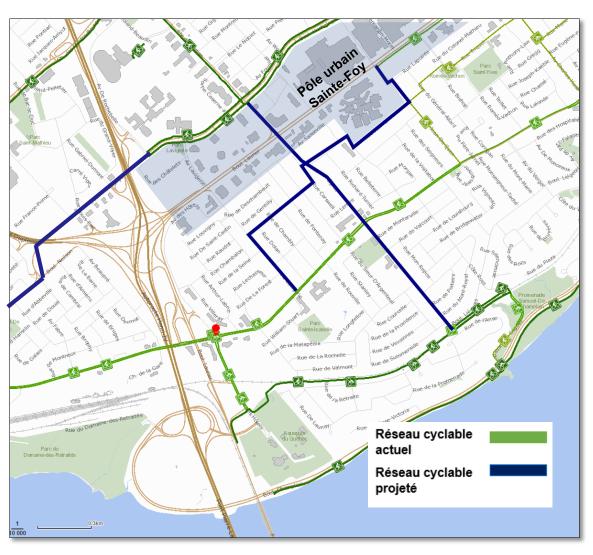
#### Liens piétonniers

- Aménager en priorité des parcours piétonniers nord-sud confortables menant au pôle Sainte-Foy
- Accroître le confort et la sécurité des piétons sur le chemin Saint-Louis, notamment par la mise à niveau des trottoirs
- Porter une attention particulière aux intersections
- Augmenter l'accessibilité et le confort des liens piétons vers les arrêts d'autobus à haute fréquence





### D. Réaliser les axes piétonniers et cyclables prioritaires (PPU et VMA)



#### Liens cyclables

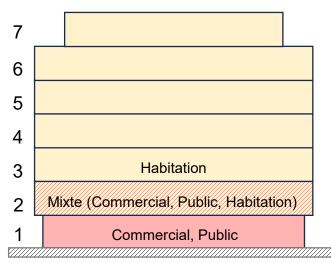
- Développer le réseau cyclable projeté menant au pôle Sainte-Foy dans le secteur
- Améliorer le confort et la sécurité du lien cyclable sur le chemin Saint-Louis.
- Augmenter le potentiel d'intermodalité avec supports à vélo aux arrêts de transport en commun à haute fréquence





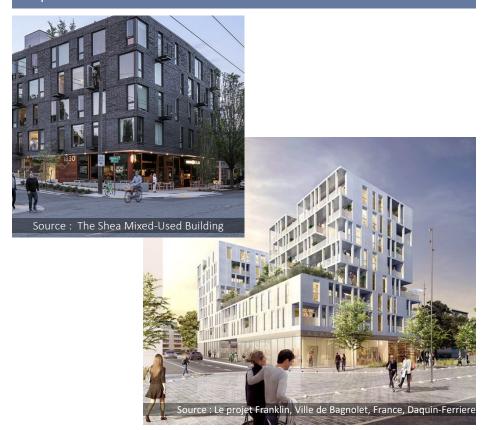
#### E. Ajouter des services de proximité dans le secteur

- La planification et la réglementation favorisent la mixité des usages : les projets résidentiels incluant des commerces au RDC permettront de mieux répondre aux besoins courants des citoyens du secteur
  - l'usage habitation est seulement autorisé au 2<sup>e</sup> étage et aux étages situés au-dessus;
  - au rez-de-chaussée, seuls des usages commerciaux et publics sont autorisés





#### Inspirations – bâtiments mixtes avec RC commercial





**MERCI!**